



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L' STUDIOS ON AIR COURS HEBDOMADAIRES 22/23

LeLa personne qui souhaite se réinscrire auprès des Studios On Air et ayant fourni un certificat médical datant de moins de 3 ans doit attester auprès de l'association qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire de santé « QS SPORT » correspondant au cerfa n°15699*01.

Un certificat médical est nécessaire en cas de réponse positive à au moins une des rubriques du questionnaire « QS SPORT »

Dans le cas où les réponses au questionnaire « QS SPORT » sont toutes négatives, l'adhérent doit remplir l'attestation sur l'honneur ci-dessous

POUR LES PERSONNES MAJEURES :

Je, soussigné(e), Madame/Monsieur

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » cerfa n°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Signature du participant

Date de signature

POUR LES PERSONNES MINEURES :

Je, soussigné(e), Madame/Monsieur

En ma qualité de parent/tuteur de l'enfant

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » cerfa n°15699*01 en son nom et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Signature du représentant légal